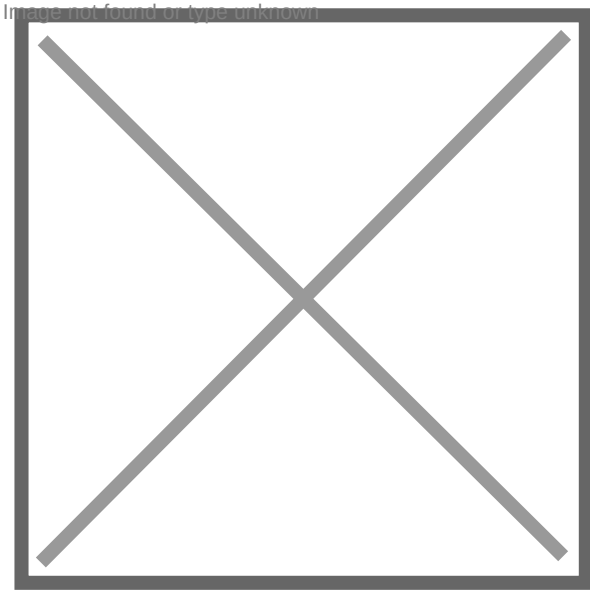




Je souhaite acheter mon logement

Par **Le Naour**, le **07/07/2011** à **15:10**

Bonjour, rnje souhaite acquérir mon logement. Locataire de celui-ci depuis environ 10ans, j'ai envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception pour concrétiser ma demande d'achat il y a plus de 2mois au service concerné de mon bailleur. j'occupe un logement régit par le 1% patronal. Sans réponse à ma demande j'aimerais connaître les textes et la procédure à suivre pour faire avancer les choses. Je vous remercie de votre réponse.rnCORDIALEMENT

Par **cocotte1003**, le **07/07/2011** à **17:06**

Bonjour, le logement que vous occupez est-il en vente seulement ? cordialement

Par **Le Naour**, le **09/07/2011** à **21:00**

Bonsoir ,rnle bailleur nous a dit par oral qu'il souhaité vendre mais nous n'avons pas d'écrit et pas de réponse à notre lettre de demande d'achat

Par **cocotte1003**, le **10/07/2011** à **05:51**

Bonjour, pour vendre de toutes façons le bailleur devra vous prévenir. Deux solutions sont possibles ; soit il vend vide, il devra alors vous donner congé six mois avant la fin d'une

période de 3 ans soit pour vous 6 mois avant la fin des 12 ans. Soit il vend occupé et il devra vous faire une proposition avant car vous êtes prioritaire, vous aurez deux mois pour répondre. Donc pour le moment, sans écrit, le bailleur n'a officiellement pas mis en vente et vous n'y pouvez strictement rien, cordialement